

Compte rendu CAPD du 22 mai 2012 :

Quelques chiffres en bref :

Mouvement :

1073 participants, 405 nommés, 347 maintiens et 321 non affectés pour un total de 1864 vœux (avec une moyenne de 15 vœux par personnes)

Il y a moins de participants que l'an passé (1200 en 2011) et le taux de satisfaction total de 37% est cette année -7 points de moins par rapport à l'an passé. (voir les statistiques du DASEN)

Hors classes :

2517 promouvables et 53 promus soit 2%, (rappel : 51 en 2010 et 48 en 2009)

Le dernier promu a 41.5 de barème et 38.247 d'AGS.

6 collègues sont sur listes complémentaires.

Liste d'aptitude au passage au corps des PE :

21 demandes, 11 candidatures retenues. (109 instituteurs n'ayant pas demandé ce passage.)

Congé formation :

20 demandes, 12 retenues. Il reste un reliquat d'argent pour d'éventuels départs si désistements.

Postes adaptés :

4 maintiens , 4 sorties et 8 entrées.

Surnombre :

46 aujourd'hui (en septembre, on en avait 112).

Retraites :

64 départs

PES 2012/2013 :

8 stagiaires pour la nouvelle année.

Déroulé de l'instance :

Mr le DASEN revient sur les événements de la nuit et les dégâts causés par les intempéries sur les établissements de l'agglomération nancéenne.

Déclarations du SNUIPP et du SEUNSA.

Réponses du DASEN aux déclarations.

Le DASEN répond qu'il a endossé et endossera encore les décisions du ministère, c'est son rôle mais qu'il estime ne pas avoir fait pire qu'ailleurs. Selon lui, les déclarations sont des procès en règles contre les responsables. Pour le DASEN, les questions du SE UNSA, s'adressent plus au ministre qu'à lui. (Note : Pourtant notre déclaration était bien en 2 parties distinctes, une pour le ministère mais aussi et surtout une à déclinaison locale.)

Il ajoute : « Je ne sais pas si l'école fut équitable un jour, elle peut l'être davantage. »

Le Groupe Handiscol, auquel les organisations syndicales participeront, va avoir lieu très prochainement. (Note : la demande des syndicats est la tenue d'un groupe ASH qui aurait pu se réunir avant la carte scolaire qui a sacrifié les RASED.)

Le DASEN revendique le terme « platitude pédagogique », il aimerait qu'il ait plus de projets dans les écoles. (Note : il faudrait peut-être motiver les équipes locales et les encourager pour que, en plus de toutes les tâches obligatoires accomplies, elles aient envie de mettre en place des projets innovants.)

Quand les organisations syndicales rappellent la Charte Marianne et l'obligation de répondre aux courriers, il précise qu'il répond à toutes les demandes légitimes (sur le fond et sur la forme), mais il ne répond pas à des demandes réitérés (jamais aux pétitions) et qu'il ne peut pas répondre à tout le monde

Le DASEN confirme qu'il ne donnera plus de version papier des documents de travail pour des raisons économiques et écologiques. Il aurait fait le calcul que cela représente des dizaines de ramettes de feuilles et que cela équivaut à la hauteur de la cathédrale de Chartres (Note : la référence pas très laïque nous fait sourire)

Dans ces conditions, il sera souhaitable que les représentants du personnel soient destinataires de documents en version excell et non pas pdf. (Les services aimeraient aussi pouvoir travailler sur des documents en version excell !)

Pour l'organisation d'un groupe de travail du second mouvement où nous demandons à prendre toute notre place, comme dans le passé, il dit qu'il va regarder l'organisation de cette phase dans les autres départements et qu'il s'alignera. A suivre donc....

Pour la mise en place du groupe de travail pour la formation continue, le DASEN dit que nous fonctionnons dans un cadre contraint mais qu'il l'organisera dans les meilleurs délais.

Mouvement 2012 :

Statistiques : (voir doc du DASEN)

1073 participants, 405 nommés, 347 maintiens et 321 non affectés pour un total de 1864 vœux (avec une moyenne de 15 par personnes)

Il y a moins de participants que l'an passé (1200 en 2011) et le taux de satisfaction total de 37% est cette année -7 points de moins par rapport à l'an passé.

Postes à profil :

Etonnement des syndicats sur l'absence de candidature sur le poste de conseiller ASH.

Carte scolaire et brigadiers :

Interpellation des organisations syndicales sur le fait que tous les brigadiers n'ont pas été prévenus qu'ils pouvaient être volontaires pour quitter leur brigade et obtenir ainsi les 10 points de carte scolaire.

Un appel à candidature pour les postes spécialisés et les directions restées vacants (dont le poste de directions d'école d'application pour un faisant fonction) est publié (au moment de la rédaction de ce compte-rendu) sur le site du DSEN.

<http://www.ac-nancy-metz.fr/ia54/cgi-bin/iabin/Documents/site2/DIPER200502321.pdf>

Congés formation :

Le total de l'enveloppe disponible est de 201204 €. D'après les documents, il reste 16000 € que le DASEN souhaite garder pour envoyer en formation d'autres collègues en cas de désistement. A suivre.

Les critères de priorité pour avoir sa candidature retenue :

- préparer un master 2 ou plus, puis un master1, puis les demandes de prolongations et enfin les reconversions.

Calendrier des inéat exéat :

Inéat : 54 demandes pour entrer dans le 54. Pas de prise de décisions avant la fin du mois de juin ou même de juillet, le DASEN souhaite connaître avant les situations des autres départements.

Demandes d'exéat , elles sont toutes accordées: 20 collègues veulent partir du département (dont 3 pour rejoindre le 57, 2 le 88, 3 le 34, etc.) et 54 veulent entrer. Quelques échanges pourront se faire au sein de l'académie.

Seules les situations familiales difficiles seront retenues pour entrer dans le 54.

Réponses aux questions diverses :

Expérimentation des missions de liaisons CM2 /6è dans plusieurs RRS et ECLAIR du 54 :

Le 19 juin sera fait le bilan de cette expérimentation locale des dispositifs de liaison CM2/6è.

Les évaluations CE1 CM2 :

Le DASEN n'a pas reçu, à ce jour, de nouvelles consignes du ministère. « Les évaluations devront être exploitées pédagogiquement par les maîtres. Il faut aider les équipes à le faire pour les biens des élèves et de l'école. »

Formation CAPASH :

Le DASEN attend le cadre académique. Rappel : l'IUFM fait payer un droit d'inscription pour master 1 et 2, le cadre académique formalisera les relations avec l'IUFM.

Les inscriptions se feront en janvier 2013, et l'examen en juin 2013. La formation se concentrera sur 6 mois.

Le DASEN : « Je veux que les collègues aient toutes les heures dont ils ont besoin. Mon ambition est de donner une formation de qualité. Si nécessaire, nous mettrons nous même en place une formation complémentaire. »

Les remplacements :

Inquiétude des organisations, les chiffres « soviétiques » selon le Snuipp de la DASEN qui donnent des taux de remplacement proches de 99.5% ne sont pas le reflet de la réalité.

Le DASEN refuse à nous fournir des statistiques plus détaillées (par semaine, mois, circonscriptions, niveau de classe). Pourquoi ce refus de transparence ?

Au SE-UNSA , nous sommes très inquiets pour l'an prochain, car il y aura encore 46 remplaçants en moins !

Bénéficiaires du DIF :

5 dossiers acceptés (3 demandes pour préparer le master 2 , communication non violente , et perfectionnement dans la langue des signes), 2 prises en charge financière, 3 sans indemnité mais la formation se fera à la place des animations pédagogiques et 4 refus (retraite fin année, demande tardive, a déjà eu la formation , formation hors vacances scolaires).

Contrats aidés :

Rappel : le financement se fait à 70% par le ministère du travail et 30% par l'éducation nationale. Pour le moment, il n'y a pas de visibilité et aucune dotation. Mais le DASEN anticipe le travail pour ne pas être ennuyé à la rentrée. Il a rencontré Pôle emploi la semaine dernière. Il est attentif à mettre un cadrage départemental.

Formation des nouveaux directeurs :

Cette formation dépend des résultats du mouvement, il est impossible, selon le DASEN, de trouver une date plus favorable. Les autres stages de formation auront lieu en novembre 2012 et mars 2013. Les faisant fonctions auront 4 jours de formation.

Remboursement des frais des ZILIENS :

Le DASEN veillera à une harmonisation entre toutes les circonscriptions afin que chaque IEN envoie un tableau récapitulatif ; le dispositif Aria a été mis en place pour cela.

Organisation des animations pédagogiques :

Le cadrage du DASEN 54 est de 9h de parcours contraints et 9h de parcours libre. Il dit ne pas vouloir figer les choses et laisser l'opportunité aux IEN d'organiser 12h contraintes s'ils le souhaitent.

Droit syndical et réunions d'informations syndicales.

Le décret du 16 février 2012 permet de bénéficier de 3 heures par trimestre maximum de réunions d'information syndicale.

Au SE UNSA, nous attendons les nouvelles directives émanant du nouveau ministère, les dernières circulaires étant obsolètes.

CHS CT :

La réalisation du Document Unique (DUER = Document Unique d'Evaluation des Risques) serait statistiquement bonne pour le département. Les directeurs peuvent solliciter l'appui des assistants de prévention de chaque circonscription (Les ex-ACMO, en général le conseiller pédagogique EPS). Le DASEN ne prévoit donc pas de formation spécifique des directeurs. Le secrétaire général précise qu'il existe une fiche d'aide et d'auto diagnostic sur le site de la DSDEN.

Accompagnement éducatif (pour les écoles RRS) :

Aucune visibilité du DASEN.

Réunion des recteurs au ministère le 22 mai et donc en attente de directives plus précises !...